AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0687
FR0010291245-FS0371

23 avril 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INSIDE SECURE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 avril 2019, l'EPIC Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 avril 2019, indirectement par l'intermédiaire de la société Bpifrance Participations[1], les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INSIDE SECURE et détenir indirectement 3 600 461 actions INSIDE SECURE représentant autant de droits de vote, soit 4,25% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
EPIC Bpifrance (à titre direct)	0	0
Bpifrance Participations	3 600 461	4,25
Total EPIC Bpifrance	**3 600 461**	**4,25**

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société INSIDE SECURE, consécutive au remboursement d'obligations remboursables en actions[3].

À cette occasion, la société Bpifrance Participations a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

[1] Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Sur la base d'un capital composé de 84 678 564 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de la société INSIDE SECURE en date du 11 mars 2019.